

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation.
- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION**, on ne doit jamais commander des charges ayant des valeurs nominales supérieures à celles prescrites. Il faut vérifier ces valeurs pour s'assurer que le dispositif convient à l'usage qu'on lui réserve.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.

DIRECTIVES

FRANÇAIS

INTRODUCTION

Cet interrupteur-détecteur mural décoratif de Leviton est conçu pour détecter la chaleur provenant de sources thermiques (comme le corps humain) dans son champ de vision (la zone contrôlée), et pour commuter en conséquence les charges d'éclairage qui lui sont raccordées. Lorsqu'il ne détecte plus aucune présence et que le délai réglé s'est écoulé, il éteint les luminaires. Ce détecteur est homologué UL et CSA, et conforme aux normes américaines *California Title 24*.

DESCRIPTION

Ce détecteur – une commande d'éclairage autonome – surveille la présence de mouvements dans son champ de vision, lequel peut atteindre plus de 220 m² et, le cas échéant, effectue la commutation des luminaires qui lui sont raccordés; ces derniers restent allumés tant que des mouvements sont détectés.

Ce dispositif est doté d'un petit capteur thermique à semi-conducteurs logé derrière une lentille optique multizones. Cette lentille de Fresnel^{MC} divise en effet le champ de vision en plusieurs dizaines de zones de détection. Étant sensible à la chaleur générée par des corps vivants, le détecteur en perçoit le passage d'une zone de détection à une autre. Il importe donc de prendre en considération, au moment de choisir son emplacement, qu'il détecte mieux les mouvements qui traversent latéralement son champ de vision que ceux qui s'en approchent ou qui s'en éloignent sur un axe longitudinal (**figures 1 et 1A**).

Ce dispositif est également sensible aux variations de la température ambiante; on doit donc veiller à ne pas l'installer à proximité d'une source d'air chaud ou froid (radiateurs, échangeurs d'air, climatiseurs, etc.). Le détecteur peut interpréter les courants d'air comme étant des mouvements et risque donc de se déclencher pour rien. **On recommande donc d'installer le détecteur à une distance d'au moins deux mètres de toute source de régulation climatique**. Ce dispositif convient aux boîtes murales à un dispositif.

On recommande en outre de ne PAS installer ce détecteur près d'une source de lumière puissante. En effet, les luminaires à incandescence de plus de 100 W produisent beaucoup de chaleur, et leur commutation peut causer des variations thermiques susceptibles de fausser les lectures. Il est donc préférable d'installer ce dispositif à une distance d'au moins deux mètres de toute lampe d'intensité supérieure. Si cela n'est pas possible, remplacer la lampe en cause par une autre de moindre puissance.

CARACTÉRISTIQUES

- Style Decora^{MD} de Leviton
- Commutation de ballasts électroniques
- Lentille compacte et inviolable
- Éclairage ambiant prioritaire

OBTURATEURS : les deux obturateurs indépendants du dispositif peuvent en réduire le champ de vision de manière à éviter qu'il ne détecte des mouvements dans des zones adjacentes. On les actionne du bout du doigt ou au moyen d'un petit tournevis en déplaçant les leviers du panneau de réglage vers le centre ou l'extérieur.

Ces leviers se trouvent au-dessus des cadrans de réglage, sous la mention BLINDERS. Quand ils sont tous les deux déplacés vers le centre, le champ de vision est réduit à 32°; quand ils sont complètement ouverts, il atteint sa largeur maximale de 180° (**figure 2A**).

DÉLAI D'ÉTEINTE : le détecteur allume ses charges à la détection de mouvements, et les éteint quand rien ne bouge devant lui depuis une période donnée; cette période s'appelle le délai d'éteinte.

Ce délai peut être fixé à n'importe laquelle des quatre valeurs préréglées en pointant la flèche sur la position appropriée. Ces positions correspondent aux délais suivants :

Position	Durée
/ (barre oblique)	délai fixe de 30 secondes (mode de vérification)
1	délai de 10 minutes
2	délai de 20 minutes
3	délai de 30 minutes

Le délai a été réglé en usine à 10 minutes (**figure 2A**).

REMARQUE : toutes les durées indiquées aux présentes peuvent varier de plus ou moins 10 secondes.

ÉCLAIRAGE AMBIANT REQUIS : l'éclairage ambiant est la quantité de lumière dans une pièce quand aucun luminaire n'est allumé. Or, on peut régler le détecteur de manière à ce qu'il n'allume pas ses charges quand cet éclairage ambiant est jugé suffisant. **Ce réglage devrait être effectué quand l'éclairage ambiant est à un niveau où aucune lumière artificielle n'est requise**. Suivre les étapes suivantes.

RÉGLAGE DE L'ÉCLAIRAGE AMBIANT REQUIS :

1. Allumer les lumières et tourner le cadran de réglage du délai d'éteinte (Time) vers l'extrême gauche (30 secondes, mode de vérification, **figure 2A**).
2. Tourner le cadran de réglage de l'éclairage ambiant requis (Light) vers l'extrême gauche.
3. Couvrir le détecteur d'une matière opaque ou sortir de son champ de vision; attendre que le délai d'éteinte soit écoulé et que les luminaires s'éteignent.
4. Tourner **LENTEMENT** le cadran de réglage de l'éclairage ambiant requis (Light) vers la droite, jusqu'à ce que les lumières s'allument. Les charges ne devraient plus s'allumer au-delà de ce seuil.
5. Les réglages sont terminés.

MODE MANUEL : quand le cadran de réglage de l'éclairage ambiant requis (Light) est à l'extrême gauche, les lumières ne s'allument jamais automatiquement. Dans ce mode, on doit allumer l'éclairage manuellement au moyen du bouton poussoir (il s'éteint toutefois automatiquement en l'absence de mouvement et après le délai en vigueur).

Si le cadran est tourné à l'extrême droite, les luminaires s'allumeront dès que des mouvements sont détectés et ce, même en plein jour. Toutes les autres positions ne permettront aux luminaires de s'allumer que quand l'intensité est inférieure à la valeur choisie au cadran de réglage de l'éclairage ambiant requis (Light).

REMARQUE : l'éclairage ambiant d'une pièce varie selon l'heure du jour et les saisons.

PORTÉE : pour diminuer la portée ou la sensibilité du détecteur sur une plage de 100 à 36 %, tourner vers la gauche le cadran de réglage approprié (Range, **figure 2A**).

DIRECTIVES D'INSTALLATION

1. Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE approprié, en procédant comme suit : le fil NOIR à la LIGNE, le fil BLEU à la CHARGE, et le fil VERT à la MALT. Entortiller fermement les brins de chaque raccord et les insérer dans des marettes de grosseur appropriée. Visser ces dernières (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.
2. Disposer soigneusement les fils, puis le dispositif, dans la boîte murale.
3. Fixer le dispositif au moyen des longues vis de montage fournies.
4. Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.

REMARQUE : une fois l'alimentation rétablie, attendre environ 30 secondes pour donner le temps au dispositif de se « réchauffer », après quoi il allumera ses charges et son témoin se mettra à clignoter.
5. Effectuer les réglages du délai d'éteinte et de l'éclairage ambiant requis (**se reporter aux sections connexes**). Régler au besoin la sensibilité et les obturateurs du dispositif afin d'éviter les allumages intempestifs.

REMARQUE : pour éviter les DOMMAGES PERMANENTS, on doit prendre soin de ne pas TROP TOURNER les cadrans de réglage et les leviers d'obturation (auxquels on peut accéder en retirant la plaque murale et le couvercle du panneau de réglage). Se servir d'un petit tournevis à lame plate pour les cadrans et des doigts pour les leviers.

REMARQUE : NE PAS trop appuyer sur les leviers d'obturation ou y exercer une force indue (**figures 2 et 2A**).
6. Fixer le couvercle du panneau de réglage et une plaque murale Decora^{MD} (non comprise).

L'INSTALLATION EST TERMINÉE. Quitter la pièce; les luminaires s'éteindront une fois le délai d'éteinte écoulé.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Ne pas utiliser ce dispositif pour commander une prise.
- Couper le courant avant de remplacer les lampes ou d'effectuer l'entretien des liminaires.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**.
- Ne jamais toucher la lentille du dispositif; en nettoyer la surface avec un linge humide seulement.
- **REMARQUE**: Ce dispositif est conçu pour remplacer un interrupteur mural ordinaire.

FONCTIONNEMENT

BOUTON POUSSOIR : ce dispositif est doté d'un bouton poussoir qui permet de commuter les charges d'éclairage commandées (**figure 2**). Si les luminaires sont éteints, on peut les allumer en appuyant sur ce bouton. Ils resteront allumés si des mouvements sont détectés, sinon, ils s'éteindront une fois le délai d'éteinte écoulé.

Si les luminaires sont allumés, on peut les éteindre en appuyant sur le bouton. Ils resteront éteints même si des mouvements sont détectés et ce, jusqu'à ce que le délai d'éteinte soit écoulé, après quoi ils se rallumeront à la détection de mouvements (fonction très pratique dans le cas de présentations audiovisuelles).

REMARQUES :

- le témoin clignote à intervalles de 2 secondes lorsque des mouvements sont détectés;
- en mode manuel, on doit utiliser le bouton poussoir pour allumer les luminaires – si aucun mouvement n'est détecté, ces derniers s'éteignent une fois le délai d'éteinte écoulé;
- pour pouvoir entrer en mode manuel, il faut que le cadran de réglage de l'éclairage ambiant requis (Light) soit à l'extrême gauche.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

1. Si le dispositif ne semble pas réagir aux mouvements (les luminaires ne s'allument pas et le témoin ne clignote jamais) une minute et demie après le rétablissement de l'alimentation, le retirer de la boîte murale afin de vérifier le raccord à la terre ainsi que les autres connexions.
2. Si le témoin clignote, mais les luminaires ne s'allument jamais, vérifier si le cadran de réglage de l'éclairage ambiant requis (Light) est à l'extrême gauche et, le cas échéant, le tourner vers la droite jusqu'à ce que les luminaires s'allument.
3. Si les luminaires sont toujours allumés, même quand la pièce est inoccupée :
 - A. vérifier si le délai réglé correspond à celui observé;
 - B. la portée est peut-être trop grande – la réduire en tournant le cadran approprié (Range) d'environ 30°;
 - C. si le problème persiste, réduire davantage la portée (en prenant soin de ne pas la diminuer à un point tel que le dispositif ne puisse adéquatement contrôler la zone visée);
 - D. *s'assurer que les obturateurs bloquent les mouvements indésirables d'aires adjacentes*;
 - E. vérifier si le détecteur est exposé à de la chaleur ou à des mouvements réfléchis par une fenêtre ou perçus à travers cette dernière;
 - F. s'assurer que le détecteur ne soit pas installé trop près d'une bouche de système de CVC.
4. Pour de plus amples renseignements, on peut composer le numéro de la Ligne d'assistance technique de Leviton.

Figure 1 : champ de vision (horizontal)
Figura 1: Campo de Visión (Horizontal)

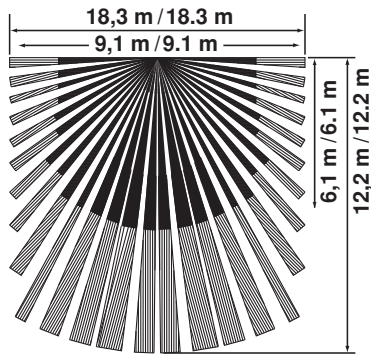


Figure 2 : éléments du détecteur
Figura 2: Características del Sensor

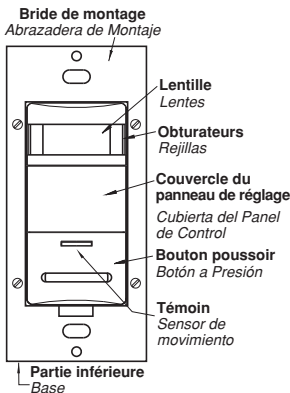


Figure 1A : champ de vision (vertical)
Figura 1A: Campo de Visión Lateral (Vertical)

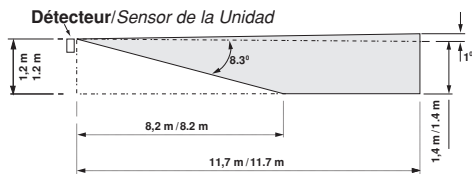


Figure 2A : panneau de réglage
Figura 2A: Características de Control

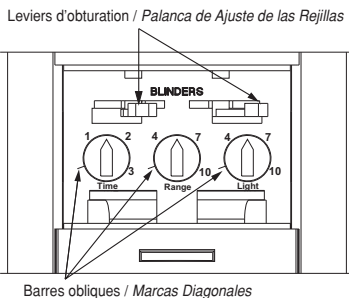


Schéma de câblage 1 : commande d'un seul emplacement
Diagrama de Cableado 1: Aplicación de Control Sencillo

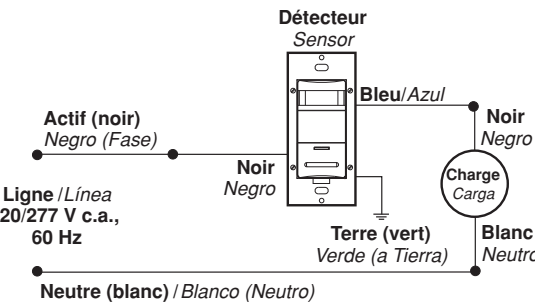
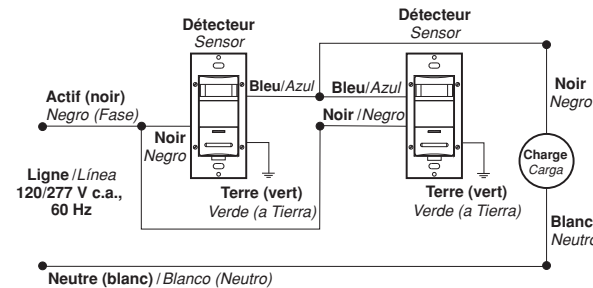


Schéma de câblage 2 : commande de deux emplacements
Diagrama de Cableado 2: Aplicación para Control de 2 Ubicaciones



GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie**. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

ADVERTENCIAS Y PRECAUCIONES

- **PARA EVITAR DESCARGA ELÉCTRICA, FUEGO O MUERTE, INTERRUMPA EL PASO DE ENERGÍA** mediante el interruptor de circuito o fusible. ¡Asegúrese que el circuito no este energizado antes de iniciar la instalación!
- **PARA EVITAR DESCARGA ELÉCTRICA, FUEGO O MUERTE**, no controla una carga en exceso de la capacidad especificada. Revise la capacidad de carga para determinar la compatibilidad de la unidad para su aplicación.
- Para ser instalado y/o usado de acuerdo con los códigos eléctricos y normas apropiadas.

ADVERTENCIAS Y PRECAUCIONES

- Si usted no esta seguro acerca de alguna parte de estas instrucciones, consulte a un electricista.
- No instale esta unidad para controlar un receptáculo.
- Desconecte la energía cuando de servicio a las instalaciones de luz o cambie focos.
- Use este producto con **cable de cobre o revestido de cobre**.
- No toque la superficie del lente. Limpie la superficie exterior con un trapo húmedo solamente.
- **NOTA:** El sensor de ocupación No. de Cat. ODS10-IDx está hecho para reemplazar un interruptor de luz estándar.

INSTRUCCIONES DE INSTALACIÓN

ESPAÑOL

INTRODUCCIÓN

El Interruptor con Sensor de Ocupación Leviton No. Cat. ODS10-IDx, está diseñado para detectar movimiento de una fuente que emite calor (como cuando una persona entra en una habitación) dentro de su campo de visión (espacio monitoreado) y ENCIENDE o APAGA la luz automáticamente. Las luces controladas permanecen ENCENDIDAS hasta que no detectan movimiento y el tiempo de espera programado ha terminado. El No. Cat. ODS10-IDx está listado por UL, Certificado por CSA y cumple con los requerimientos del Título 24 de California.

DESCRIPCIÓN

El Sensores de Ocupación detecta movimiento dentro del área máxima de 223 m² (2400 sq. ft.) y controlan la iluminación. Este producto auto controlable provee sensibilidad y control de luz. El Sensor de Ocupación ENCENDERA las luces cuando detecte movimiento inicial y las mantendrá encendidas mientras detecte movimiento.

El Sensor de Ocupación usa un semiconductor pequeño detector de calor que está ubicado detrás de la zona múltiple del lente óptico. Este lente Fresnel establece docenas de zonas de detección. El sensor es sensible al calor emitido por el cuerpo humano. Para que el sensor se active, la fuente de calor se debe mover de un lado para otro en la zona de detección. El sensor es más efectivo en detectar el movimiento que cruza en el frente del campo de visión y menos efectivo al movimiento directo que se acerca o aleja de su campo de visión (**vea las figuras 1 y 1A**). Tenga esto en mente cuando elija el lugar para la instalación (**vea las figuras 1 y 1A**).

Note que los Sensores de Ocupación responden a cambios rápidos de temperatura y por eso debe tener cuidado de no instalarlos cerca a fuentes de control de clima (tales como radiadores, cambios de aire y aires acondicionados). Aires calientes o fríos pueden actuar como movimiento del cuerpo para el equipo y se activará si el producto se monta muy cerca. **Se recomienda montar el Sensor de Ocupación por lo menos a 1.8 m (6 ft.) lejos de estas fuentes de control de clima.** El producto se puede montar en una caja de pared sencilla. Además se recomienda NO montar el producto directamente debajo de una fuente de luz grande. Focos de vatios altos (incandescentes mayores de 100W) dan mucho calor y conmutarios pueden causar cambios de temperatura que pueden ser detectados por el sensor. Monte el Sensor de Ocupación por lo menos 1.8 m (6 ft.) lejos de los focos grandes. Si es necesario montar el producto más cerca, baje el voltaje del foco que está directamente sobre él.

CARACTERÍSTICAS

- Diseño Estilo Decora® de Leviton
- Interruptores con balastras electrónicas
- Lentes de bajo perfil, resistente a la intrusión
- Anula la luz de ambiente

REJILLAS: Las rejillas pueden reducir el campo de visión del producto para prevenir activación no deseada por movimiento en lugares adyacentes. Hay dos rejillas y cada una opera independientemente. Use un dedo o un destornillador pequeño para ajustar las palancas de las rejillas, acercarlas o alejarlas del centro del producto.

Las palancas de las rejillas se encuentran encima de las perillas de control del panel y debajo del texto “BLINDERS” en el panel de control. Cuando las dos palancas se mueven totalmente hacia el centro, el campo de visión se reduce a 32°. Cuando las dos palancas se mueven totalmente hacia los extremos del centro, el campo de visión está a un máximo de 180° (**vea la figura 2A**).

TIEMPO DE DEMORA: El Interruptor No. de Cat. ODS10-IDx ENCIENDE las luces cuando detecta movimiento. Cuando el sensor de la unidad no detecta movimiento, espera cierto tiempo y luego las APAGA. Este tiempo de demora se llama “Tiempo-Fuera”.

El “Tiempo-Fuera” se selecciona de 4 valores prefijados. El valor de tiempo se elige apuntando la flecha a una de las marcas indicadas. Los siguientes valores están disponibles:

Marcas	Valores de Tiempo
(/) Marca Diagonal	30 segundos de Tiempo-Fuera para prueba de caminata
1	10 minutos de Tiempo-Fuera
2	20 minutos de Tiempo-Fuera
3	30 minutos de Tiempo-Fuera

El “Tiempo-Fuera” está fijado por la fábrica en 10 minutos. Vea la figura 2A.

NOTA: Todo el tiempo de duración mencionado en las instrucciones está aproximadamente dentro de ±10 segundos.

LUZ AMBIENTE: El Nivel de Luz Ambiente es la cantidad de luz presente en una habitación cuando no tiene ninguna luz artificial. Si hay suficiente luz en la habitación el ocupante no necesita luz artificial. El No. de Cat. ODS10-IDx tiene un ajuste para mantener las luces APAGADAS si hay suficiente luz. ***El ajuste se debe hacer cuando el nivel de luz ambiente no necesita ninguna luz artificial.*** Siga estos pasos para hacer un ajuste más preciso del Control de Luz.

PROGRAMACIÓN DE LUZ AMBIENTE:

1. Con las luces ENCENDIDAS, gire el Control de Tiempo totalmente hacia la izquierda para fijar el Tiempo-Fuera en treinta (30) segundos en el modo de prueba (**vea la figura 2A**).
2. Gire el Control de Luz totalmente hacia la izquierda.
3. Cubra la Unidad del Sensor con un material opaco o salga de la habitación y deje que pase el Tiempo-Fuera de la Unidad y APAGUE las luces.
4. Gire el Control de Luz **LENTAMENTE** hacia la derecha hasta que las luces se enciendan. Esta es la programación para el nivel de luz de la habitación.
5. Los ajustes han terminado.

Modo de Encendido Manual: Cuando el control de luz está totalmente hacia la izquierda las luces nunca se ENCENDERAN automáticamente. En este modo, la luces se necesitan ENCENDER manualmente con el botón a presión y se APAGARAN en ausencia de movimiento.

Si el control de luz está totalmente a la derecha las luces se ENCENDERAN cuando detecten cualquier movimiento, aún en un día de mucha luz. Ajustes intermedios causan que las luces se ENCIENDAN sólo cuando el nivel de luz es menor que el nivel seleccionado en el control de luz.

NOTA: La luz ambiente en la habitación cambia con la hora del día y la estación del año.

MARGEN: Para disminuir el margen de detección y sensibilidad, gire la perilla hacia la izquierda (**vea la figura 2A**). El margen de detección se puede ajustar de 100% hasta 36%.

DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD CON FCC

Este producto cumple con la parte 15 de las Reglas FCC. La operación está sujeta a dos condiciones: (1) Este producto no debe causar interferencia dañina, y (2) Este producto debe aceptar cualquier interferencia recibida, incluyendo interferencia que puede causar una operación no deseada.

GARANTIA LIMITADA POR CINCO AÑOS Y EXCLUSIONES

Leviton garantiza al consumidor original de sus productos y no para beneficio de nadie más que este producto en el momento de su venta por Leviton está libre de defectos en materiales o fabricación por un período de cinco años desde la fecha de la compra original. La única obligación de Leviton es corregir tales defectos ya sea con reparación o reemplazo, como opción. **Para detalles visite www.leviton.com o llame al 1-800-824-3005.** Esta garantía excluye y renuncia toda responsabilidad de mano de obra por remover o reinstalar este producto. Esta garantía es inválida si este producto es instalado inapropiadamente o en un ambiente inadecuado, sobrecargado, mal usado, abierto, abusado o alterado en cualquier manera o no es usado bajo condiciones de operación normal, o no conforme con las etiquetas o instrucciones. **No hay otras garantías implicadas de cualquier otro tipo, incluyendo mercadotecnia y propiedad para un propósito en particular** pero si alguna garantía implicada se requiere por la jurisdicción pertinente, la duración de cualquiera garantía implicada, incluyendo mercadotecnia y propiedad para un propósito en particular, es limitada a cinco años. **Leviton no es responsable por daños incidentales, indirectos, especiales o consecuentes, incluyendo sin limitación, daños a, o pérdida de uso de, cualquier equipo, pérdida de ventas o ganancias o retraso o falla para llevar a cabo la obligación de esta garantía.** Los remedios provistos aquí son remedios exclusivos para esta garantía, ya sea basado en contrato, agravio o de otra manera.

SÓLO PARA MÉXICO

POLIZA DE GARANTIA: Leviton S. de R.L. de C. V., Lago Tana No. 43 Col. Huichapan, Del. M. Hidalgo México D. F., México. CP 11290 Tel (55) 5082-1040. Garantiza este producto por el término de un año en todas sus partes y mano de obra contra cualquier defecto de fabricación y funcionamiento a partir de la fecha de entrega o instalación del producto bajo las siguientes **CONDICIONES:**

1. Para hacer efectiva esta garantía, no podrán exigirse mayores requisitos que la presentación de esta póliza junto con el producto en el lugar donde fue adquirido en cualquiera de los centros de servicio que se indican a continuación.

2. La empresa se compromete a reemplazar o cambiar el producto defectuoso sin ningún cargo para el consumidor, los gastos de transportación que se deriven de su cumplimiento serán cubiertos por: LEVITON, S. de R.L. de C.V.

3. El tiempo de reemplazo en ningún caso será mayor a 30 días contados a partir de la recepción del producto en cualquiera de los sitios en donde pueda hacerse efectiva la garantía.

4. Cuando se requiera hacer efectiva la garantía mediante el reemplazo del producto, esto se podrá llevar a cabo en: LEVITON, S. de R.L. de C.V.

5. Esta garantía no es válida en los siguientes casos: A) Cuando el producto ha sido utilizado en condiciones distintas a las normales. B) Cuando el producto no ha sido operado de acuerdo con el instructivo de uso en idioma español proporcionado. C) Cuando el producto ha sido alterado o reparado por personas no autorizadas por LEVITON, S. de R.L. de C.V.

6. El consumidor podrá solicitar que se haga efectiva la garantía ante la propia casa comercial donde adquirió el producto.

7. En caso de que la presente garantía se extraviara el consumidor puede recurrir a su proveedor para que se le expida otra póliza de garantía previa presentación de la nota de compra o factura respectiva.

DATOS DEL USUARIO

NOMBRE: _____ DIRECCION: _____

COL: _____ C.P. _____

CIUDAD: _____

ESTADO: _____

TELEFONO: _____

DATOS DE LA TIENDA O VENDEDOR

RAZON SOCIAL: _____ PRODUCTO: _____

MARCA: _____ MODELO: _____

NO DE SERIE: _____

NO. DEL DISTRIBUIDOR: _____

DIRECCION: _____

COL: _____ C.P. _____

CIUDAD: _____

ESTADO: _____

TELEFONO: _____

FECHA DE VENTA: _____

FECHA DE ENTREGA O INSTALACION: _____

© 2016 Leviton Mfg. Co., Inc.

Para Asistencia Técnica llame al: 1-800-824-3005 (Sólo en EE.UU.) www.leviton.com

DI-000-ODS10-60F